

RÈGLEMENT

- ☞ **Organisation** : assurée par l' ASPTT- Athlétisme
Contact : **Marie-Jo BERTHET** ☎ **87.04.09** **Email** : berthet@lagoon.nc
- ☞ Cette épreuve à label régional FFA mesurée officiellement le 22 mars 2015 (n° CTM : NC981/06443/2015) est le **support des championnats de N-C des 10 km.**
- ☞ **Participation** : ouverte aux licenciés et non licenciés à partir de la catégorie « cadets » (2001).
Certificat médical obligatoire pour les non licenciés FFA, FFTRI, FFCO.
Pour les licenciés FFA participant au championnat, le port du maillot de club est obligatoire durant toute la compétition et sur le podium.
- ☞ **Règlementation** : Tout coureur ravitaillé en dehors des zones prévues ou accompagné et suivi par un vélo pourra être disqualifié. Pour la sécurité de tous et la régularité de la course, le port d'oreillettes ou d'écouteurs est interdit.
- ☞ **Parcours** : plat et bien sécurisé (circulation bloquée). C'est un aller-retour tracé sur la **VDE, Baie de Ste-Marie**, entre les ronds-points de N'Géa et de la Station « Total ». Le parcours est constitué de 2 boucles de 4 km et d'une demi-boucle de 2 km.
- ☞ **Départ** : sur la VDE - Face au terrain de basket de l'Olympique
- ☞ **Arrivée** : sur la VDE - environ 30 m avant le carrefour VDE/Charleroi
- ☞ **Distance** : 10 km – Mesurage officiel – N° CTM : NC981/06443/2015
- ☞ **Date et Heure** : **Dimanche 23 juillet à 7H30.**
 - ☞ **Rafraîchissement (eau)** : à 2 km – 4,5 km- 6 km et 8,5 km
+ arrivée (eau+boissons sucrées)
 - ☞ **Couverture médicale** : Ambulance Nouméa Express + 2 secouristes
 - ☞ **Remise des dossards** : sur l'aire d'arrivée, à partir de 6H30
 - ☞ **Parking** : Terrain vague entre rue de Charleroi, rue R.Milliard et VDE
- ☞ **Récompenses (non cumulables) : dès la fin de l'épreuve**
Au minimum, les premiers du classement général (3H-3 F) et les vainqueurs catégoriels.
Les champions (licenciés FFA compétition) seront récompensés par la LNCA
- ☞ **Résultats** sur <http://www.aspttneathleraid.com/> ou <http://lnca.athle.com/>
- ☞ **Responsabilité civile et individuelle Accident** : les organisateurs et les non licenciés sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie d'assurances **GENERALI**. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

INSCRIPTION avant le samedi 22 juillet

en ligne sur inlive.nc ou au magasin de sport « Courir – La Licorne »
(espèces ou chèque à l'ordre de l'ASPTT)
SVP, remplir en lettres majuscules

Nom		N° dossard
Prénom		
Sexe	F - M	Date naissance :

Licencié(e) FFA /FFTRI /FFCO	Tarif 1 500 F - N° Licence :	
Nom du Club :		
Pass'Running	Tarif 1 500 F - N° : T	
Expire le :		
Non licencié(e) - Tarif 2.000 F Dans ce cas, vous devez joindre à ce bulletin d'inscription, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.		
Adresse complète		
B.P :	CP :	Ville :
☎ Dom :	☎ Mobilis :	
Email :		

Majoration de 500 F pour les inscriptions sur place

☞ **Droit à l'image et acceptation du règlement** : Les participants consentent que leur image soit utilisée dans les diverses publications liées à l'épreuve.

Leur inscription implique qu'ils ont pris connaissance du règlement et qu'ils en acceptent toutes les clauses.

Pour les Mineurs, autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme, Mr , autorise mon fils (ma fille) à participer à cette course et reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses.

Fait à, le Signature